



facebook
UD CGT 29

VITE LU- VITE SU

SOMMAIRE

MANIFESTATIONS
DU 6 JUIN

GREVE A LA POSTE

ENQUETE AUPRES
DES EHPAD

RESULTATS ELEC-
TIONS CSE CHEZ
GILBERT
PRODUCTION

FORMATION CODE
DU TRAVAIL

AGENDA

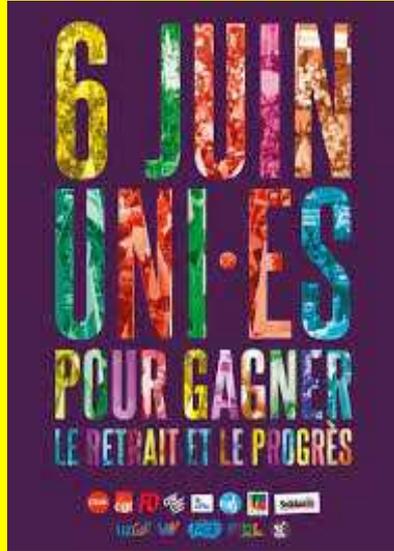


IL Y A DES BORNES
A NE PAS DEPASSER



MANIFESTATIONS

DU 06 JUIN



-BREST : Place de la Liberté à 10h30

-QUIMPER : Devant le Medef à 10h30

-MORLAIX : Place Puyo à 11h00

-QUIMPERLE : Parvis de la Gare à 10h30

-CARHAIX : Place du Champ de Foire à 10h30

-OUESSANT : Place de la Mairie à 11h30



Le 22 mai grève à la Poste : Les agents de Brest PPDC, le centre de tri du courrier, étaient en

grève, et se sont rassemblés devant l'établissement. Le personnel demande la ré-internalisation des activités, le tri du courrier du Finistère, qui est fait maintenant sur Rennes, tout comme l'oblitération du courrier, et le tri des tournées des facteurs sur les machines. La réorganisation prévoit la suppression de 11 positions de travail d'après midi, dont 3 positions de travail mixtes, qui travaillent 4 jours par semaine. Le récent rapport issu des Assises du Travail met en avant ces semaines de 4 jours, et la Poste choisit de les supprimer, supprimant ainsi 47 journées de repos aux agents, en leur faisant faire 47 allers / retours supplémentaires. La CGT demande elle, des semaines de 32 heures sur 4 jours. Nous demandons le comblement de toutes les positions de travail vacantes par des CDI sous statut Poste. Alors que l'inflation est au plus haut, plus de 6% en 2023, les salaires sont trop bas et ne permettent plus aux agents de vivre dignement. Cette réorganisation va encore faire baisser plus le pouvoir d'achat des postiers, avec la suppression des tickets restaurants et des heures de nuit. Les postiers demandent une augmentation de l'accompagnement financier et des salaires. Il est évident qu'une telle restructuration du courrier, qui priorise la productivité à la qualité de service et au service public, aura des conséquences lourdes pour les agents de la poste. Après avoir démantelé son réseau de bureau de poste, La Poste démantèle son réseau d'acheminement et de distribution sur la seule logique financière.



Enquête auprès des EHPAD : L'union départementale des syndicats CGT du Finistère n'a pas attendu la révélation des scandales dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) pour dénoncer les conditions de travail et la dégradation du niveau de service à l'égard des personnes âgées. « Malgré les constats et les déclarations politiques, on a voulu aller voir sur le terrain comment le personnel soignant vit la situation sur son lieu de travail », résumant les salariés syndicalistes travaillant tous en Ehpad. Il en ressort que la pression ne fait qu'augmenter dans ces établissements censés apporter calme, soins et réconfort aux personnes âgées. 7 % constatent des conditions qui se dégradent Sur les 240 questionnaires renvoyés, 90 % proviennent de femmes et plus de la moitié (57 %) d'aides soignants de différents établissements du Finistère. 61 % des répondants travaillent à temps plein et 90 % en journée. 46 % ont plus de 10 ans d'ancienneté, 25 % moins de 5 ans. 46 % des agents à temps partiel sont en temps partiel imposés, « un facteur de précarité important qui aura des conséquences sur les cotisations retraites et donc les pensions, soulignent-ils. Ils sont plus nombreux dans le privé ». Cependant, 67 % des sondés déclarent qu'ils ont véritablement fait le choix de travailler en Ehpad, avec seulement 8,8 % qui reconnaissent l'inverse.



Résultat des élections CSE en avril chez GILBERT PRODUCTION :

	O/E (coll.1)		M/T/C (coll.2)		TOTAL		Représentativité
INSCRITS	52		34		86		
VOTANTS	28	53,8%	26	76,5%	54	62,8%	
BLANCS-NULS	0	0%	1	4%	1	2%	
SVE	28	100%	25	96%	53	98%	
CGT	28	100,0%	25	100,0%	53	100,0%	100,0%
Nb Elu-e-s	5		2		7		

Formation Code du travail : Du 10/05 au 12/05, la formation « Code du Travail » a réuni 15 stagiaires : 3 Caf, 3 Transport Urbain de Brest, 1 PTT de Lesneven, 3 Résidence Mutualiste du Ponant, 1 Eurodif, 1 Noci-bé, 1 Cummins et 2 CH de Vannes. Deux formateurs ont animé la formation : Annie Pétro-Talleg et Jérôme Jouan.



AGENDA

Inscription pour la formation syndicale : Mail : ud29@cgt.fr ,	FORMATION « CONSEILLER DU SALARIE »	Du 14 au 16/06
	FORMATION « CONTRE LES VIOLENCES	Du 21 au 23/06
	JOURNEE D'ETUDE D'ÉTÉ « EGALITE PRO »	Le 25/08